



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ÎLE-DE-FRANCE

SEINE-ET-MARNE

EN APPRENTISSAGE

OU

FORMATION CONTINUE

ELIGIBLE AU CPF

BM ESTHETICIEN COSMÉTICIEN

RNCP niveau 5



ÉLABORER



COMMUNIQUER



CONCEVOIR



MANAGER

Où la formation est-elle proposée ?

IMA	Meaux	Melun	Montereau
Alternance	●		
Formation continue	●		

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation professionnelle sur un plateau technique moderne et innovant
- Encadrement de l'apprenant par une équipe dynamique et expérimentée
- ***Apprentissage** : Suivi pédagogique de l'apprenant grâce à un accès personnel accessible à distance pour les entreprises / responsables légaux / apprenant

Modalités d'évaluations

- Examens finaux : épreuves écrites et orales
L'ensemble des blocs doit être validé pour l'obtention du diplôme

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable d'assurer les activités de réalisation des prestations et de direction et d'organisation de l'entreprise artisanale, de l'institut ou du secteur esthétique d'un établissement (hôtelier, de coiffure, de loisirs, etc.) :

- Création et développement d'une entreprise
- Promotion de l'entreprise
- Gestion financière et économique
- Gestion des ressources humaines
- Formation et accompagnement du jeune en apprentissage dans la profession d'esthétique-cosmétique
- Communication en anglais sur son métier, son activité
- Conseil et vente d'une prestation, d'un produit
- Préparation et organisation d'une prestation esthétique-cosmétique
- Création et réalisation d'une prestation d'esthétique-cosmétique innovante pour le corps et le visage, pour homme et femme, de haute qualité

Quelles conditions d'admissions ?

- **Apprentissage** : Être âgé(e) de 16 à 29 ans inclus
Être titulaire d'un diplôme de niv. 4 ou équivalent
- **Formation continue** : Être titulaire d'un diplôme de niv. 4 ou équivalent

Programme

Le Brevet de Maîtrise esthéticien(ne) cosméticien(ne) est composé de 8 blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 36403](#)

- Définir et organiser les prestations de l'institut
- Conduire un entretien diagnostic et formuler des conseils personnalisés
- Créer et adapter les protocoles de soins esthétiques et de bien-être
- Créer et développer une entreprise d'esthétique
- Commercialiser les prestations de l'institut
- Gérer économiquement l'institut et piloter son développement
- Gérer les ressources humaines de l'institut
- Recruter, accueillir et former un apprenti, un alternant

Modalités d'accès

- **Formation continue** : Pré-inscription sur consultation du service de la formation continue, plus d'infos sur : [www.cma77.fr](#)
- **Apprentissage** : Préinscription sur le site web [www.cfa77.fr](#) ou sur [www.parcoursup.fr](#)
- En direct lors des JPO, salons ...
- Signature du contrat ou de la convention puis convocation à la formation

Poursuite de formation

Le brevet de maîtrise permet d'acquérir un perfectionnement dans le métier exercé mais également de préparer à la création ou à la reprise d'une entreprise artisanale.

- Licence Professionnelle - Métiers de l'entrepreneuriat

Perspective professionnelle

- Chef d'entreprise artisanale
- Responsable d'institut ou d'un pôle esthétique au sein d'un établissement hôtelier
- Gestionnaire d'un institut, d'un SPA, un salarié hautement qualifié ou un enseignant en esthétique-cosmétique



Nous mettons tout en oeuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

DURÉE ET HORAIRES

- **572h** de formation sur 2 ans (hors vacances scolaires)
- Horaires de cours entre 8h00 et 17h00
- Alternance à raison de 2 jours par semaine à l'IMA et le reste de la semaine en entreprise.

TARIFS

- **Apprentissage** : Gratuit pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO). La formation exige du matériel à la charge de l'apprenti. *Hors coût du matériel individuel et de la tenue professionnelle
- **Formation continue** : Sur devis (nous consulter pour toute demande de prise en charge). Code CPF : 330526

**Vous avez une question ?
Nos conseillers sont là pour vous
répondre !**

**EN APPRENTISSAGE
(CENTRE D'AIDE À LA DÉCISION) :**

@ : cad@cma77.fr
Tél. : 01 64 79 27 04

FORMATION CONTINUE :

@ : formation.continue@cma77.fr
Tél. : 01 64 79 27 08 / 01 64 79 27 09

IMA du Pays de Meaux

2 rue Irène Joliot Curie
77124 Chauconin-Neufmontiers

+ D'INFOS SUR

[www.cma77.fr](#)

[www.cfa77.fr](#)



version 01/2023